

Conseil communautaire du 22 février 2024

Ordre du Jour

Théâtre Arc-en-Ciel - Chalais

Réunion de la CLECT

- Présentation et approbation des AC définitives 2024

I. Développement économique

1. Projet de pôle économique numérique de Montmoreau : validation de l'Avant-Projet Définitif (APD), actualisation du plan de financement et lancement de la consultation des marchés de travaux

II. Tourisme

1. Création d'emplois saisonniers pour la saison 2024 sur la base de pleine nature de Poltrot

2. Autorisation de signature d'une convention portant sur la labellisation de la « base VTT FFCT Sud Est Charente »

III. Habitat / Petites Villes de Demain

1. Attributions de subventions au titre de l'OPAH-RU

2. Renouvellement du poste de chargé de mission Petites Villes de Demain

IV. Sports

1. Demande de subvention auprès du conseil départemental de la Charente pour le financement de travaux au Gymnase de Villebois

2. Création d'un emploi d'accroissement temporaire d'activité d'éducateur territorial des activités physiques et sportives à temps complet

3. Création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité afin d'assurer la gestion des piscines communautaires du territoire

V. Culture

1. Demande de subvention auprès du pays Sud-Charente dans le cadre de la programmation culturelle – fonds LEADER

VI. Santé

1. Approbation de l'avenant au Contrat Local de Santé (prolongation d'une durée d'un an)

VII. Assainissement

1. Convention avec Charente eaux relative à l'accompagnement pour une étude de transfert de la compétence assainissement collectif et demande de subvention Agence de l'Eau Adour Garonne

VIII. Finances

1. Approbation de l'avenant du Pacte Fiscal

IX. Ressources humaines

1. Création d'un emploi non permanent d'accroissement temporaire d'activité à temps non complet d'adjoint territorial d'animation (ALSH Villebois-Lavalette)

2. Création d'un emploi permanent / non permanent d'attaché territorial / rédacteur à temps complet (poste de responsable financier suite au départ d'un agent)

3. Création d'un emploi saisonnier à temps non complet (Cantine de Rougnac - suite au départ d'un agent)

4. Stagiairisation d'un agent adjoint technique territorial (école de Villebois-Lavalette)

X. Questions diverses